

## **CENTRE CULTUREL FRANCOPHONE DE L'OKANAGAN**

Procès-verbal de la 48<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle

Date – 18 juin 2025

Lieu – 702 avenue Bernard, Kelowna

*Nous reconnaissons que notre lieu de travail ainsi que l'ensemble de nos activités se tiennent sur les territoires non-cédés des peuples Syilx, dans la vallée de l'Okanagan*

### **NOMINATION AUX FINS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024-2025**

Le Conseil d'administration a demandé à M. Vincent Collado de bien vouloir présider l'Assemblée générale annuelle et à M. Marc-André Léveillé d'en rédiger le procès-verbal.

La présidence d'assemblée note que l'avis de convocation de l'AGA a été envoyée le 28 mai 2025, soit plus de 15 jours avant la tenue de l'Assemblée et selon les Règlements du CCFO.

#### **1. APPEL DES MEMBRES – QUORUM**

##### **Membres individuels présents en personnes**

Beaumier, René & Beaumier, Ksenia  
Bigrat, Fanny & Nykiel, Caitline  
Boisvert, Romain  
Brun, Anne-Marie  
Cloutier, Bruno  
Cloutier, Christine  
Collado, Vincent  
Ercotti, Fabrice  
Henri, Roselyne  
Jan, Ludovic  
Lanthier, Mario  
Léveillé, Marc-André  
McLellan, Marie-Jeanne  
Naz, Mousavi  
Newell, Spence  
Portelance, Francine  
Thomas, Sylvia  
Velazquez Hernandez, Ma De Los Angeles  
Venne, Suzanne  
Wakana, Thadee  
Wong, Arthur

**TOTAL DE 21 MEMBRES HABILITÉS À VOTER (SIGNATURES EN ANNEXE). IL Y A QUORUM À 10 PERSONNES. QUORUM MAINTENU TOUT AU LONG DE L'ASSEMBLÉE.**

## **Employés – 3 employées du CCFO et 1 contracteur**

Hélène Girardot, Cécile Bernard et Abdeslam Belhamer, CCFO  
Mike Mackell, Fiscally Yours (en ligne)

## **Observateurs – 2 représentants gouvernementaux**

Sven Bourdiol, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada  
Sophie Audet, Patrimoine Canada (en ligne)

**L'ASSEMBLÉE EST OFFICIELLEMENT OUVERTE À 18h33**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025**

### **Proposition AGA 25.01**

**Marc-André Léveillé/Christine Cloutier**

Que l'ordre du jour soit adopté avec les amendements suivants :

« Ajouter, au point 10 (Divers) trois propositions de résolution; la première visant à reconnaître Vincent Collado à titre de membre honoraire, la deuxième afin de souligner l'apport de Francine Collado au sein du Conseil d'administration et la dernière afin d'apporter des modifications aux pouvoirs de signature en fonction des résultats des élections prévus au point 9. »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024**

### **Proposition AGA 25.02**

**Marie-Jeanne McLellan/Spence Newell**

Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **4. RAPPORTS 2024-2025**

**a. Mot du président, par Vincent Collado**

**b. Présentation de la Direction, par Hélène Girardot**

## **5. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS EXAMINÉS 2024-2025**

Présentation des états financiers par Vincent Collado et Hélène Girardot, suivi de quelques questions spécifiques des membres.

*Mme Christine Cloutier demande des précisions concernant l'utilisation du surplus budgétaire généré au cours de l'année fiscale. La directrice générale, Mme Hélène Girardot, répond que ces surplus seront transférés à l'année fiscale suivante et versés dans un fonds de prévoyance destiné à soutenir d'éventuels projets de rénovation du bâtiment.*

*M. Mario Lanthier s'informe sur la proportion des coûts afférents associés à la tenue des cours de français (par exemple, salaires, matériel, licences, etc.) en fonction des revenus générés, inscrits à la ligne*

« Cours et examens » pour un montant de 237 636 \$ dans la section des revenus. La directrice générale, Mme Hélène Girardot, précise qu'il est difficile de séparer précisément la part des salaires versée aux enseignants et de celle versée aux employés du CCFO responsables de la supervision des examens, puisque ces montants sont inclus dans la ligne globale « Salaires et charges sociales » de la section des dépenses. Cependant, elle indique que les frais de matériel et de licences sont comptabilisés séparément sous la ligne « Cours et examens » des dépenses, pour un montant de 43 710 \$, ce qui représente les coûts directs associés à ces éléments (c-à-dire achat de livre, licences d'examen, etc.).

M. Mario Lanthier ainsi que Mmes Christine Cloutier et Suzanne Venne demandent des précisions sur les démarches entreprises par le Conseil d'administration relativement aux dépenses engagées pour l'embauche d'une firme de construction. Le président, M. Vincent Collado, explique qu'il s'agit d'un financement obtenu auprès de Patrimoine Canada, destiné à la planification de projets. L'objectif de cette subvention était de permettre au Conseil d'administration d'obtenir un portrait global de l'état de la bâtisse, notamment par le biais d'analyses techniques, afin d'évaluer les coûts éventuels de travaux de rénovation et de mieux planifier leur priorisation selon les besoins identifiés. Les services d'une firme d'architectes sont aussi sollicités dans le projet afin de proposer des idées de projets d'agrandissement ou de rénovation, en se basant sur une analyse détaillée des besoins actuels et futurs de l'organisation fournie par le Conseil d'administration et la Direction générale du CCFO. Le président précise qu'une fois l'ensemble des expertises reçues, le Conseil d'administration organisera des séances d'information avec les membres afin d'examiner collectivement les différentes options envisageables.

Mme Roselyne Henri demande des précisions sur la portion des revenus spécifiquement allouée aux activités du groupe 50+. La directrice explique que la demande de financement pour des activités ou projets spécifiques au groupe 50+ est généralement soumise en septembre. Pour l'année fiscale 2024-2025, une demande avait été soumise au Carrefour 50+ afin de financer la réparation des marches de l'entrée principale. Cette demande ayant été refusée, aucun revenu n'a été attribué spécifiquement au groupe 50+ pour cette période dans les états financiers présentés. Elle précise que les dépenses liées aux activités du groupe 50+ sont incluses dans la ligne budgétaire globale « Activités et événements ». Aucune ventilation comptable distincte n'est effectuée à ce sujet, puisque les fonds proviennent des subventions générales du CCFO et ne sont pas attribués à des fins spécifiques.

**Proposition AGA 25.03**

**Marie-Jeanne McLellan/Fanny Bigrat**

Que les états financiers 2024-2025 soient adoptés tel que présentés.

**Adoptée à l'unanimité**

**6. NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR 2025-2026**

**Proposition AGA 25.04**

**Bruno Cloutier/Christine Cloutier**

Que les services de LDB Chartered Accountants soient retenus pour l'année en cours.

**Adoptée à l'unanimité**

## 7. PROGRAMMATION ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025-2026

Présentation de la programmation et du budget par Mme Hélène Girardot, directrice générale.

### Questions sur l'augmentation du budget d'opération :

*Messieurs Mario Lanthier et Bruno Cloutier demandent des clarifications concernant l'augmentation de 30 % du budget d'opération pour l'année fiscale 2025-2026. Mme Hélène Girardot, directrice générale, explique que cette hausse est attribuable à l'obtention de nouvelles subventions. Notamment, une subvention d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a été accordée pour le démarrage de services en établissement. De plus, une subvention pour les services d'aide à l'emploi, qui avait été retirée il y a plusieurs années, a été rétablie. Enfin, des fonds ont été octroyés par Espaces francophones de l'UBCO ainsi que par la Fondation de la jeunesse canadienne-française dans le cadre de la subvention salariale APIC.*

### Suggestion concernant le manque d'espace :

*Mme Roselyne Henri suggère d'explorer la possibilité d'utiliser les salles de la bibliothèque régionale pour pallier le manque d'espace pour la tenue des cours de français. Elle mentionne que des cours de langue sont déjà offerts dans les locaux de la bibliothèque du centre-ville. Mme Hélène Girardot précise que la bibliothèque applique une politique interdisant l'utilisation de ses locaux à des fins lucratives. Elle ajoute toutefois que le CCFO collabore étroitement avec l'équipe de la bibliothèque régionale pour la tenue d'activités gratuites, telles que l'heure du conte et les groupes de discussion.*

### Participation des apprenants aux activités :

*M. Spence Newell s'enquiert du niveau de participation des apprenants aux activités du CCFO. Mme Hélène Girardot indique que la participation est actuellement plutôt faible. Toutefois, l'équipe travaille à la mise en place de nouvelles activités favorisant les interactions entre les membres et les apprenants. Elle cite en exemple l'activité « Tandem », récemment lancée, qui a connu un franc succès. Cette initiative jumelle des membres francophones parlant une autre langue que le français avec des apprenants francophiles souhaitant pratiquer cette langue tout en améliorant leur français.*

### Relations avec les écoles de la région :

*Mesdames Anne-Marie Brun et Fanny Bigrat posent des questions sur les relations entre le CCFO et les écoles de la région. Mme Hélène Girardot souligne qu'avec l'arrivée d'une nouvelle direction à l'école L'Anse-au-Sable, plusieurs appels à collaborer sur des projets ont été lancés. Le CCFO y a notamment organisé la FrancoFête au cours des trois dernières années dans la cour de l'école, à une date coïncidant avec leur fête de fin d'année. En ce qui concerne les écoles d'immersion, plusieurs ateliers en français (cuisine, peinture, etc.) leur sont offerts, et une augmentation de la participation a été observée.*

### Proposition AGA 25.05

Spence Newell/Bruno Cloutier

Que la programmation et les prévisions budgétaires soient acceptées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

## **8. MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE ET LIMITATION DU POUVOIR D'EMPRUNT**

### **Cotisations annuelles :**

Le président indique que les cotisations annuelles demeurent inchangées :

- **Cotisation individuelle : 25\$**
- **Cotisation familiale : 35\$**
- **Cotisation de groupe : 70\$**

### **Limites aux pouvoirs d'emprunts actuels :**

- **Marge de crédit : 15 000\$**
- **Pouvoir d'emprunt supplémentaire, incluant carte de crédit commerciale : 10 000\$**

Le Conseil d'administration propose de maintenir la marge de crédit actuelle à 15 000 \$ et d'augmenter le pouvoir d'emprunt supplémentaire, incluant la carte de crédit commerciale, de 10 000 \$ à 15 000 \$.

Il explique que la limite actuelle de la carte de crédit (10 000 \$) a été atteinte à plusieurs reprises au cours de l'année, notamment lors d'événements comme les festivals, où plusieurs transactions sont effectuées simultanément. De plus, la carte est utilisée pour le paiement mensuel des droits d'examen TEF, en euros. Ces situations ont parfois nécessité des paiements anticipés par téléphone auprès de la banque, créant des complications administratives.

### **Amendement proposé**

M. Bruno Cloutier propose d'amender la proposition du Conseil d'administration afin d'augmenter la limite de la carte de crédit à 20 000 \$ plutôt que 15 000 \$, jugeant cette limite plus réaliste et adaptée aux besoins actuels.

Mme Marie-Jeanne McLellan exprime sa préférence pour la proposition initiale du Conseil d'administration et demande que la question soit soumise au vote.

### **Résultat du vote sur l'amendement**

- Pour l'amendement (20 000 \$) : 16
- Contre : 3
- Abstention : 1

**L'amendement est adopté à la majorité.**

### **Proposition AGA 25.06**

**Fabrice Ercotti/Christine Cloutier**

Que les cotisations annuelles soient maintenues aux montants actuels, soit : 25 \$ (individuelle), 35 \$ (familiale), 70 \$ (groupe).

**Adoptée à l'unanimité**

**Proposition AGA 25.07**

**Bruno Cloutier/Mario Lanthier**

Que les limites aux pouvoirs d'emprunt soient modifiées comme suit :

- Marge de crédit : 15 000 \$
- Pouvoir d'emprunt supplémentaire, incluant la carte de crédit commerciale : 20 000 \$

**Adoptée à l'unanimité**

**9. ÉLECTIONS**

**Mises en nomination**

Nomination de Sylvia Thomas – mandat d'administratrice (2025-2027)

Nomination de Spence Newell – mandat d'administrateur (2025-2027)

Nomination de Fanny Bigrat – mandat d'administratrice (2025-2027)

Nomination de Romain Boisvert – mandat d'administrateur (2025-2027)

Nomination de Marc-André Léveillé – Présidence (2025-2027)

*Par le fait même, Marc-André Léveillé démissionne de son poste d'administrateur (2024-2026)*

La présidence d'assemblée demande 3 fois à l'assemblée s'il y a d'autres nominations. Aucune autre nomination ne provient de la salle.

**Proposition AGA 25.08**

**Bruno Cloutier/Anne-Marie Brun**

Aucune autre candidature n'ayant été proposée, Fanny Bigrat et Romain Boisvert, Spence Newell et Sylvia Thomas sont déclarés élus par acclamation.

**Adoptée à l'unanimité**

**Proposition AGA 25.09**

**Bruno Cloutier/Anne-Marie Brun**

Aucune autre candidature n'ayant été proposée, Marc-André Léveillé est déclaré élu président par acclamation.

**Adoptée à l'unanimité**

**10. DIVERS**

**Membre honoraire**

**Proposition AGA 25.10**

**Marc-André Léveillé/Marie-Jeanne McLellan**

Marc-André Léveillé et Ludovic Jan recommande que Monsieur Vincent Collado soit nommé membre honoraire du CCFO selon les critères des règlements 7.11 puisqu'il a été membre actif pendant plus de cinq (5) ans cumulatifs au sein du Conseil d'administration du CCFO.

**Adoptée à l'unanimité**

## Reconnaissance

### Proposition AGA 25.11

Marc-André Léveillé/Spence Newell

Que la contribution de Mme Francine Portelance au sein du Conseil d'administration du CCFO soit reconnue.

**Adoptée à l'unanimité**

## Modifications au pouvoir de signature

Suite aux départs de deux membres du Conseil d'administration, Francine Portelance et Vincent Collado, et en fonction des résultats de l'élection, le Conseil d'administration souligne qu'il faille faire des ajustements aux pouvoirs de signature auprès de l'institution financière du CCFO.

Le Conseil d'administration souhaite proposer d'ajouter Ludovic Jan et Spence Newell à titre de signataire autorisé et conserver Marc-André Léveillé à titre de signataire autorisé.

Le Conseil d'administration souhaite aussi retirer les pouvoirs de signature de Vincent Collado, Francine Portelance et Catherine Sylvain.

### Proposition AGA 25.12

Bruno Cloutier/Sylvia Thomas

Ajouter Ludovic Jan et Spence Newell à titre de signataire autorisé.

Retirer le titre de signataire autorisé à Vincent Collado, Francine Portelance et Catherine Sylvain.

Conserver Marc-André Léveillé à titre de signataire autorisé.

**Adoptée à l'unanimité**

## Félicitations à toute l'équipe

### Proposition AGA 25.13

Mario Lanthier/Anne-Marie Brun

Félicitation à la directrice générale, aux employées et aux membres du Conseil d'administration du CCFO pour leur excellent travail et leur implication.

**Adoptée à l'unanimité**

## 11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures et 08 minutes.

X

Vincent Collado  
Président

23 juin 2025

X

Marc-André Léveillé  
Secrétaire

23 juin 2025

